

Paris, le 25 avril 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Progression du déploiement des Zones Blanches-Centres bourgs : 2932 communes couvertes au 31 mars

La Fédération Française des Télécoms et ses opérateurs de réseaux mobiles membres (Bouygues Telecom, Orange et SFR) ont présenté, le lundi 24 avril, aux représentants de l'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM) les derniers chiffres de déploiement du programme de couverture des zones blanches - centres-bourgs, dans le cadre du comité de suivi de la couverture mobile en montagne. **Au 31 mars 2017, ce sont 2932 communes du programme "Zones blanches - Centres-bourgs" sur les 3582 inscrites qui bénéficient de l'internet mobile de manière mutualisée par au moins trois opérateurs dont 1028 communes de montagne.**

650 nouvelles communes restent à couvrir au sein du programme actuel, dont 309 en zones de montagne. Les opérateurs auront déployé de manière mutualisée, d'ici mi-2017, l'internet mobile dans les centres-bourgs situés en zones blanches **qui disposent d'ores et déjà d'un pylône. Pour les communes n'étant pas encore équipées de pylône, la Fédération souligne la nécessité d'un suivi national, régulier, par les services de l'État, d'un calendrier précis des constructions des infrastructures par les collectivités.** Les opérateurs pourront, une fois ces infrastructures construites faire les raccordements nécessaires pour apporter leurs services de téléphonie mobile à la population.

Par ailleurs, **les opérateurs se sont engagés à financer, de manière mutualisée, les équipements de sites prioritaires dans le cadre du programme dit du guichet « sites stratégiques ».** Ce programme, initialement de 800 sites sur quatre ans et élargi à 1300 sites par les opérateurs en mai 2016, est mis en œuvre avec l'État et les collectivités locales à travers la plateforme France Mobile d'identification et de traitement des problèmes de couverture mobile. Il permettra d'apporter une couverture en voix et internet mobile dans les zones qui en sont aujourd'hui dépourvues, au-delà des centres-bourgs et donc au-delà des zones blanches telles que définies dans les programmes en cours.

Les opérateurs - au travers de la Fédération - travaillent actuellement à un recensement et une présentation des solutions d'amélioration de la couverture à l'intérieur des bâtiments, notamment les lieux accueillant du public. La diversité des territoires, mais également la configuration des bâtiments, font qu'il peut demeurer des situations où la couverture mobile peut être difficile à assurer. **La Fédération publiera prochainement les solutions préconisées à destination des élus locaux, là où le besoin de connectivité est prégnant notamment dans les zones les plus rurales.**

La Fédération et ses membres poursuivent ainsi leur travail de concert avec les services de l'État et les collectivités territoriales pour la résorption des zones blanches de la téléphonie mobile. **Ces actions sont l'illustration de la détermination des opérateurs à lutter contre la fracture numérique dans les territoires, dans une démarche continue de dialogue et de transparence avec les élus et les citoyens.**

Cet engagement fort pour l'aménagement du territoire s'appuie sur le déploiement de réseaux nationaux ambitieux des opérateurs, qui représente **un investissement de 2,3 milliards d'euros annuel.**

Plusieurs inaugurations de sites multi-opérateurs d'accès à l'internet mobile ont eu lieu : en Ardèche, en Ariège, en Haute-Corse, en Isère, en Hautes-Pyrénées, dans l'Oise, en Savoie, dans le Vaucluse. D'autres inaugurations de sites sont prévues dans les prochaines semaines (à retrouver sur le site internet www.fftelecoms.org).